

DEMANDE D'INDEMNITÉ
(Contrefaçon et fausse monnaie ou faux mandats)

Demande d'indemnité au montant de _____ \$, présentée par _____ au titre de la police d'assurance cautionnement établie par La Compagnie d'assurance générale CUMIS, en vertu de la police numéro : _____.

Les dommages faisant l'objet de la présente demande d'indemnité ont été subis dans le cours régulier des affaires, du fait de l'usage d'un instrument contrefait ou falsifié, tel que décrit dans la présente. Les réponses ci-dessous sont exactes et véridiques.

1. L'instrument en question a-t-il été payé ou encaissé, ou servi à l'obtention de crédit et, dans ce dernier cas, comment le crédit a-t-il été accordé ? _____

2. Sous quel rapport l'instrument était-il contrefait ou falsifié ? _____

3. Date du paiement ou de l'encaissement de l'instrument ou de l'obtention du crédit : _____
4. (a) L'instrument a-t-il été payé (ou encaissé) au comptoir , ou porté au crédit du compte d'un déposant ?
(b) Si l'instrument a été payé au comptoir, comment a-t-on établi l'identité de la personne qui l'a encaissé ? _____

(c) Si l'instrument a été porté au crédit du compte d'un déposant, veuillez indiquer son nom et son numéro de compte : _____

5. Par quel employé ou dirigeant de l'Assuré l'instrument a-t-il été payé ? (Nom et titre) _____

6. Lors du paiement de l'instrument, la signature contrefaite a-t-elle été comparée avec un spécimen de signature consigné chez l'Assuré ? Oui Non Était-ce la signature d'un membre ? Oui Non
7. Circonstances et date de la découverte du faux : _____

8. L'Assuré a-t-il une autre assurance cautionnement, police ou garantie couvrant la contrefaçon, la fausse monnaie ou les faux mandats ? Oui Non Si « oui », veuillez fournir le nom de la ou des compagnies et le/les montant(s) de couverture: _____

9. Les autorités policières ont-elles été avisées ? Oui Non
Nom du Service de police : _____ Date : _____

Déclaré et assermenté
devant moi ce _____ jour d _____ 20 _____

Signature de l'Assuré ou du représentant autorisé

Titre

(Notaire public ou commissaire à l'assermentation)